

## PROMESSE D'EMBAUCHE DE L'APPRENTI 2024

L'engagement de l'entreprise dépend de l'obtention par le candidat du diplôme en cours ainsi que de l'admissibilité à l'ENIT et des places disponibles (se renseigner auprès du service admissions de l'ENIT).

**Nom de l'établissement d'enseignement** (en convention avec l'organisme de formation MidiSup - en application de l'article L.6232-6 du code du travail) : ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE TARBES

**Diplôme préparé** : INGENIEUR ENIT      **Code diplôme** : 17025004M      **RNCP** : 16515

**Entreprise d'accueil** : .....

**Je soussigné(e)** : ..... **Fonction** : .....

**Mail** : ..... **N° de Téléphone** : .....

**Nom du représentant de l'entreprise** : .....

**Secteur d'activité de l'entreprise** : .....

Certifie par la présente vouloir embaucher dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de 36 mois :

**Nom, prénom de l'apprenti(e)** : .....

**Service d'affectation (si déjà connu)** : .....

**Nom/Prénom/Mail/N° de Téléphone du gestionnaire du contrat** : .....

**Mission(s) attribué(es) à l'apprenti durant les 36 mois** : .....

**Coût de la formation** : Selon le Décret du 2018-1331 28/12/2018, les frais inhérents à la formation seront en partie pris en charge par l'OPCO correspondant à votre branche professionnelle. Coût par année de formation : 11 000 € (Se renseigner auprès de son OPCO pour connaître le niveau de prise en charge).

**Mobilité internationale** : La mobilité internationale de l'apprenti est obligatoire (R&O de la Commission des titres d'ingénieur). Conformément à la loi n°2018-771 du 05 septembre 2018, cette mobilité internationale peut s'effectuer soit en entreprise d'accueil, soit en centre de formation d'accueil (établissement académique). La durée préconisée est de 12 semaines et au minimum de 9 semaines. Cette durée peut être décomposée en plusieurs périodes. La mobilité internationale ne pouvant s'effectuer sur la période de congés, le projet de mobilité sera validé par l'employeur et l'ENIT. Une convention sera alors établie stipulant « une mise à disposition de l'apprenti » ou « une mise en veille du contrat » selon la situation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A .....

Le .....

Cachet de l'entreprise et signature